



## INFORMATIONS DIRECTION

### Intéressement:

#### Détail des objectifs sur l'année 2021:

Sécurité : 72€

Qualité : 12€

Economie : 24€ (après notre demande de vérification au service RH)

D'après leur affichage, le syndicat FO préfère attendre une erreur de frappe de la direction pour faire gagner 24€ brut aux salariés que de s'opposer à elle pour l'augmentation de nos salaires.

Production : 111€

Gold : 260€

A ce jour, la prime d'intéressement s'élève finalement à 479€.

Si on retire la prime dérisoire pour l'obtention de la médaille gold de 260€. Nous avons, à ce jour, une prime de 219€ !!!!!

Encore bien loin des 1300€ promis par la direction, le SNI et FO en signant l'accord.

### Intérimaires:

Au 20 janvier nous avons 289 intérimaires.

### Programmation 2022:

A ce jour, le prévisionnel de production pour 2022 est de 50 144 moteurs.

### Prochaine Réunion:

CSE ordinaire: Lundi 28 février.

### Programmation

moteur/jour

### Mois de Février

C8/C9= 34

C10/C11/C13/C16= 184

TOTAL = 216

### PR / CKD (Tous types)

#### Mois de Février

Arbres à cames: 523

Vilebrequins: 375

Culasses: 386

Bielles: 6348

Blocs: 134

### MOTEURS EXPÉDIÉS

En JANVIER

3 701 Moteurs

### VOLUME TOTAL

2022 :

3 701 Moteurs

### TRANSPORTS SPÉCIAUX

Janvier: 142 117 €

TOTAL : 142 117€

# Questions CGT

## Départ secrétaire de direction:

a. Sous quelles conditions est partie la secrétaire de direction?

*Apparemment, sujet gênant pour la direction qui s'est vite montrée hostile lors de ses réponses.*

*Rép. Direction : «Nous ne communiquerons pas sur ce sujet.»*

b. Sera-t-elle remplacée?

*Rép. Direction : «elle ne sera pas remplacée.»*

## Organigramme:

Vous ne nous avez toujours pas indiqué qui était le responsable hiérarchique de Madame Miranda.

*Rép. Direction : «la responsable de madame Miranda est Laura SUSINO (site RH Manager Turin).»*

## Prime inflation:

Pouvez-vous nous communiquer l'ancienneté moyenne des personnes qui ont touché cette prime ?

*Rép. Direction : «L'ancienneté moyenne des salariés concernés est de 14 ans.»*

## Prime poste supérieur:

A ce jour, de nombreux salariés sont en attente du versement de la prime de remplacement de poste supérieur. Nous vous demandons de régulariser leur situation dans les plus brefs délais.

*Rép. Direction : «Tous les salariés ont obtenu une réponse à leur demande.»*

*CGT :* Nous vous demandons de répondre à notre mail avec la liste de salariés concernés afin de connaître votre mode de calcul et les raisons des refus.

*Rép. Direction : « Nous allons vous répondre.»*

*CGT :* Il est incompréhensible pour la CGT de risquer de perdre 8000 moteurs pour quelques milliers d'euro. Car si les salariés qui ne reçoivent pas cette prime décident de ne plus faire les fonctions d'un poste supérieur il n'y aurait plus de VSD.

La balle est dans le camp de la Direction!!!

## ***Alerte soutien psycho-social:***

Lors de la réunion de présentation du soutien psycho-social, il a été stipulé qu'il y avait une alerte sur deux secteurs à la direction.

Quelles sont ces secteurs?

***Rép. Direction : «le secteur Qualité.»***

Quelles actions ont été mises en place ?

***Rép. Direction : «La seule action qui a été mise en place dernièrement est celle au service Qualité.»***

*La direction a tenté de noyer le poisson avec ces réponses. Nous lui avons rappelé que cette alerte était à l'initiative de la CGT et ne venait en aucun cas de cette personne.*

Nous vous demandons de prévenir le CSE dès lors qu'une alerte est émise.

***Rép. Direction : «Nous vous préviendrons si nécessaire.»***

## ***Transports spéciaux:***

Avez-vous une réponse à nous donner concernant notre question du mois dernier « Nous vous demandons de faire parvenir notre demande à Mr Blaise. A savoir, que les transports spéciaux soient pris en charge par le groupe afin que le coût n'ait pas d'impact sur le calcul d'une éventuelle prime de participation aux bénéfices ».

***Rép. Direction : «Nous ne remontrons pas votre demande.»***

## ***NAO:***

Avez-vous une date à nous communiquer pour l'ouverture des NAO ?

***Rép. Direction : «Non.»***

## ***Numéro vert:***

Nous vous demandons de répondre à notre mail concernant le paiement de 15 minutes/jours en heure supplémentaire depuis l'instauration du numéro vert.

***Rép. Direction : « La réponse vous a été envoyé vendredi (réponse ci-dessous)»***

**De:** FRANCOIS BARETTA Beatrice (Iveco Group) <beatrice.francois-baretta@ivecogroup.com>  
**Envoyé:** vendredi 28 janvier 2022 18:27  
**À:** CGT  
**Cc:** ddets-uc1@saone-et-loire.gouv.fr; ROTHER Eva (Iveco Group); MIRANDA Murielle (Iveco Group); MARTIN Camille (CNH Industrial)  
**Objet:** RE: Demande de rémunération

Monsieur,

Votre courrier du 24 novembre 2021, en réponse à notre courrier du 20 novembre 2021, ne modifie pas notre position.

En effet, pour être succincte :

- Ce mode de communication vient compléter le mode habituel et légal.
- Il s'agit de faire face à une situation tout à fait exceptionnelle
- Il n'est en effet pas obligatoire d'appeler ce numéro vert, qui est gratuit.
- L'information vient au salarié et lui évite ainsi de se déplacer pour prendre connaissance de l'information affichée
- Il a recueilli l'avis favorable du CSE.

Aussi, il ne peut donc être question de rémunération à notre sens.

Cordialement,

***La DRH se moque encore une fois des salariés FPT et ment pour ne pas les payer comme le stipule le code du travail. L'avis du CSE n'a jamais été recueilli et en plus, selon elle, personne n'était obligé d'appeler le numéro vert.***

***INCROYABLE !!!!!!!***

***Pour ceux qui en doutaient encore, regardez le peu de considération que la direction a pour vous !!!!!***

***La CGT***

Le 01 février 2022